



COMITE D'INTERET LOCAL pour le Défense du Mont des Oiseaux

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CIL pour La Défense Du Mont Des Oiseaux

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans la salle Port Cros au port de Hyères le vendredi 19 janvier 2024 à 17H.

22 adhérents à jour de cotisation étaient présents avec en complément 33 pouvoirs, soit un total de 55 adhérents représentés pour 82 adhérents à jour de leur cotisation en 2023.

Le Quorum est donc atteint et l'assemblée a pu se dérouler normalement.

L'ordre du jour est le changement de statut du CIL pour la Défense du Mont des Oiseaux.

Les adhérents présents ont nommé Monsieur Michel Iannolo Président de séance, Monsieur André Hémard secrétaire de la séance et Messieurs Jean Claude Sautreau et Philippe Aubin scrutateurs.

Monsieur Hémard après avoir remercié les participants de leur présence, a expliqué ce qui a conduit le conseil d'administration du CIL à proposer une évolution des statuts de 2023 :

Suite aux activités de 2023, Le Conseil Collégial recommande de supprimer le mot Défense dans la dénomination de notre CIL pour d'une part :

- Faciliter l'usage du nom
- Rendre plus positif le rôle du CIL qui ne se limite pas à se défendre mais à proposer des améliorations pour notre environnement, la qualité du site, le cadre de vie et développer du lien social pour ses résidents.
- Pour avoir plus de poids vis-à-vis des autorités locales, nous proposons d'élargir le périmètre du CIL à l'ensemble du massif géographique du Mont des Oiseaux compte tenu des préoccupations communes aux diverses entités en place.

Nous vous proposons donc 2 modifications :

Article 1 – Dénomination :

Changement de la dénomination 2023 par :

COMITE D'INTERET LOCAL DU MONT DES OISEAUX

situé dans le Var sur les communes de Hyères et de Carqueiranne et couvrant le massif géographique entier du Mont des Oiseaux.

Article 2 – Objet

Suppression du terme **défense** dans le premier paragraphe.

L'assemblée est ensuite passée au vote.

Résultats :

- **Pour : 55**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

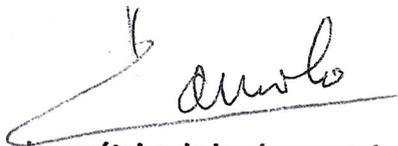
Les nouveaux statuts proposés le 19 janvier 2023 ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Les nouveaux Statuts seront déposés au greffe du tribunal de Toulon avec le procès-verbal ci-dessus.

Le président a levé la séance de l'assemblée générale extraordinaire du CIL du Mont des Oiseaux

Signatures

Michel Iannolo , président de la séance et responsable légal du CIL Mont des Oiseaux



André Hémard, secrétaire de la séance et du CIL Mont des Oiseaux

